

Recueillir et formaliser les directives anticipées

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre le cadre législatif et les enjeux éthiques** : Identifier les principales lois et textes encadrant la fin de vie et les directives anticipées, ainsi que les implications éthiques pour les professionnels en EHPAD.
- **Définir les concepts clés** : Maîtriser les notions de directives anticipées et de personne de confiance pour mieux accompagner les résidents.
- **Accompagner et sensibiliser les résidents et leurs proches** : Acquérir les compétences nécessaires pour préparer le résident à la démarche de directives anticipées et mener des entretiens constructifs avec lui et ses proches.
- **Gérer les situations complexes** : Développer des stratégies pour faire face aux difficultés et aux réticences dans le recueil des directives anticipées.
- **Promouvoir les bonnes pratiques** : Favoriser un cadre de bonnes pratiques dans l'établissement pour une application cohérente des directives anticipées.

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- Animation participative et interactive alternant apports théoriques et exercices pratiques.
- Étude de cas avec l'implication des participant(es) sur la base du volontariat et de la confidentialité
- Questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.
- Recueil écrit et oral des attentes.
- Évaluation de connaissances en fin de formation.

LE PROGRAMME

Module 1 : Le cadre législatif et éthique de la fin de vie

- Présentation des lois et règlements encadrant la fin de vie et les directives anticipées
- Qu'entend-t-on par directives anticipées ?
- Quelles sont leurs conditions de validité ?
- Discussion sur les implications éthiques en EHPAD
- Les défis juridiques et éthiques

Module 2 : Notions de directives anticipées et de personne de confiance

- Définition et fonctions des directives anticipées
- Rôle de la personne de confiance : sélection, cadre d'intervention et limites
- Comment prendre en compte les directives anticipées dans une décision ?
- La procédure collégiale
- En cas de maladie d'Alzheimer, états démentiels, pathologies apparentées ?
- Approche interdisciplinaire dans l'accompagnement des résidents

Module 3 : Préparer et mener un entretien de recueil de directives anticipées

- Techniques de communication et d'écoute active
- Préparation du résident et de la famille à l'entretien
- Gestion des émotions et réactions des familles

Module 4 : Faire face aux situations complexes et promouvoir les bonnes pratiques

- Identifier et gérer les obstacles dans le recueil des directives anticipées
- Stratégies pour recueillir des informations fiables malgré les réticences
- Directives anticipées et traçabilité : Que garder ? Que mentionner dans le dossier du patient ?
- Élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques adapté aux besoins de l'établissement

Durée :

1 journée – 7 heures

Date :

A définir en 2026

Horaires :

9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu :

Inter : Médiconseil Formation

Intra : Dans votre ESSMS

Prérequis

Aucun.

Public

Professionnels travaillant en EHPAD.

Organisation et modalité

8 à 12 stagiaires en présentiel.

Délai d'accès

Nous contacter.

Intervenant

Psychologue spécialisée en gériatrie.

Évaluation

Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire.

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

Évaluation à froid 3 mois après la session.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :

Cabinet MEDICONSEIL FORMATION

Référente pédagogique :

Angélique CROCHET

☎ 05 59 71 45 29

angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable du pôle formation :

Lise RANCHOUX

☎ 06 16 41 37 37

lise.ranchoux@mediconseil-formation.fr

Référent handicap :

Léa HELOU

☎ 05 59 71 45 29

contact@mediconseil-formation.fr

🌐 www.mediconseil-formation.fr

Si vous êtes en situation de handicap, pour les formations réalisées au sein de MEDICONSEIL, les locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour les formations réalisées dans les locaux des clients, ce dernier est responsable de l'accessibilité de ses locaux. Nos formations sont accessibles à tout type de handicap. Afin d'adapter au mieux la prestation (rythme, contenu, supports...), merci de contacter :

Notre **référent handicap** par téléphone au 05.59.71.25.29 ou par email : contact@mediconseil-formation.fr